

Débits biologiques : états des lieux et méthodologie sur le bassin de la Charente

Relevé de décisions du comité technique du 12 juillet 2021

➤Liste des personnes présentes :

Nom	Structure
BLANCANT Julien	SMABACAB
BRIE Jacques	Charente Nature
BROUSSEY Manuella	AEAG
CHIRAC Gabriel	Eaucéa
COUPRY Bruno	Eaucéa
CUZANGE Thomas	AEAG
DON Jérémie	Fédé pêche 16
DOUMERET Fabien	SYMBAS
DUBOIS Pascal	DREAL NA/SPN/DERM
FONTENY Sylvie	CD17
LACHAISE Anaël	SYMBAS
LUIS Florent	DDTM 17
MAINDRON Bernard (Visio)	SYMBAS (Président)
MEUNIER Fabrice	EPTB CHARENTE
PANNETIER Stéphanie	DDT 16
PERRON Alice	SYMBA
SIROT Baptiste	EPTB CHARENTE
VERINAUD Alain	DDT 16

➤Liste des personnes excusées :

Nom	Structure
BAYLE Audrey	DREAL de bassin Adour Garonne
BOURRY Jean-Marie	SOS Rivières/NE17
BUARD Eric	CAPENA
BURNET Alain	CLE SAGE Charente (Président)
CHAMPION Emmanuelle	LPO
DEMARCO Jean-Louis	NE 17/SOS Eau Rivières
HERAUT Mariette	CD17 (DPF)
JOLY Alban	SYMBO
MONTIGNY Frédéric	ARBNA
N'DAH Thérèse	COGEST'EAU
OZOG Romain	EPTB Charente
POSTIC-PUIVIF Audrey	EPTB Charente
QUILLET Jean-Marie	<i>C A de Saintes (Directeur Service Eaux et Milieux Naturels)</i>
RHONE Charlotte	CRC Charente maritime
ROUET Marie	Fédé pêche 17
SCHAEFFER Sébastien	COGEST'EAU

Personnes absentes :

BERTHIER Caroline	OFB
GAUTHIER Marie-Claude	Chambre d'Agriculture 17/79
MOUILLOT Cyril	DDT 79
POMMIER Valentin	Chambre d'Agriculture 17
TRISSE Olivier	Chambre d'Agriculture 16

➤Objet de la réunion :

Le présent comité technique (COTECH) du 12 juillet vise à échanger et à valider les sujets suivants :

- Rappel de la localisation des stations d'études de débits biologiques Charente (Antenne, Aume/Couture) ;
- Rappel sur la localisation des stations d'études de débits biologiques Charente (Seugne aval) ;

- Présentation et validation de la méthodologie de l'étude DB sur le Trèfle/Seugne.

➤ Documents support

Diaporama + une note concernant le positionnement des stations + un rapport méthodologique sur le Trèfle.

Introduction aux travaux

Ce COTECH fait suite à la visite sur site au printemps dernier d'EAUCEA afin de sélectionner les stations DB sur l'Antenne, l'Aume, la Couture ainsi que sur la Seugne aval. Cette sélection a fait l'objet d'une note concernant le positionnement des stations.

Parallèlement, ce COTECH est l'occasion de présenter et de valider la méthodologie qui sera mise en place pour l'étude DB sur le Trèfle, faisant suite au rapport méthodologique.

Ce COTECH est aussi l'occasion de refaire le point sur le planning du lot 1 avec un accent porté sur les phases de prises de mesures sur le terrain.

Exposé

L'exposé est réalisé par Bruno Coupry et Gabriel Chirac (cf. Diaporama).

➤ Rappel concernant le positionnement des stations

Les stations concernant l'Antenne, l'Aume et la Couture restent les mêmes que celles proposées dans la note faisant suite à la visite sur le terrain les 13 et 14 avril 2021.

Une première liste de stations de débits biologiques a été positionnée suite à l'analyse de l'hydromorphologie et du contexte écologique et à des échanges entre EAUCEA et les syndicats de rivière.

Les stations présentées lors de ce COTECH sont :

- Sur l'Antenne : une station en amont de la confluence avec la Gravelle et une station en aval de Prignac ;
- Sur l'Aume : une station sur la Vieille Aume, une station sur l'Aume chenalisé et une station « d'oxymétrie » sur un bief ;
- Sur la Couture : une station en aval du Gouffre des Loges ;
- Sur la Seugne : une station à Seugnac, une station à Marraud et une station sur l'étier du Gua.

Pour les secteurs Antenne, Aume et Seugne, les chroniques piézométriques seront également exploitées.

➤ Présentation de la méthodologie sur la Seugne et le Trèfle

Les trois stations sur la Seugne feront l'objet d'un protocole « débit biologique » classique se déroulant comme suit :

- Prise de données topographiques, jaugeage et détermination des substrats ;
- Modélisation du comportement du cours d'eau à différents débits ;

- Croisement avec les courbes d'habitats piscicoles ;
- Proposition d'un débit biologique.

Le Trèfle présente trois secteurs présentant des caractéristiques différentes :

- Un secteur en amont présentant de nombreux seuils et plans d'eau ;
- Un secteur intermédiaire aux écoulements continus ;
- Un secteur en aval présentant des assecs réguliers.

Eaucea propose donc de prendre en compte ces différents contextes et d'utiliser une méthode différente sur chacun de ces secteurs :

- Une station « plan d'eau » sur laquelle un ensemble de profil d'oxygénation sera relevé et mis en regard avec une modélisation hydraulique afin d'établir un débit permettant le maintien de l'oxygénation dans les biefs.
- Une station « débit biologique » classique sur le secteur intermédiaire.
- Une station « intermittente » pour en prendre en compte les assecs. Une mise en lien entre les écoulements et la piézométrie est proposée. Y sera développé une approche hautes eaux/basses eaux et calendriers biologiques. Cela se traduira sur le terrain par l'observation de l'hydromorphologie et des trous d'eau, des sites potentiels de fraie, des herbiers aquatiques et de l'oxygénation. Une sonde pour mesurer la piézométrie sera mise en place par EAUCEA sur un site du secteur de la Cayenne.

➤ Principales remarques

Concernant les débits sur l'Aume, le SMABACAB confirme que la répartition est faite en faveur de la Vieille Aume mais que la gestion n'est pas précise.

Le SMABACAB propose aussi de décaler la station « oxymétrie » sur l'Aume chenalisé plus en aval pour espérer avoir un bief d'au moins 2 mètres de fond.

L'Agence de l'eau évoque une étude menée sur le temps de séjour de l'eau sur le bassin du Né qui pourrait être un indicateur. Eaucea répond que le temps de séjour est difficilement transposable comme outil de gestion et que ce paramètre ne fait pas sens dans le cadre de la présente étude. Les indicateurs d'oxymétrie et de bathymétrie sont plus intéressants.

Pour le secteur Seugne aval, le SYMBAS propose de faire des mesures d'oxygénation sur les étiers. Il fera une proposition.

Pour le secteur Seugne Trèfle, le SYMBAS mettra en relation EAUCEA avec le propriétaire d'un site envisagé pour la pose de la sonde. Une convention sera établie entre le particulier et l'EPTB Charente. L'EPTB Charente pourra solliciter Pascal DUBOIS de la DREAL dans le cadre de sa démarche pour récupérer les futures données de la nouvelle station du SPC, mise en place en mai 2021.

Suite à une question sur la transposition des débits biologiques à l'échelle d'un bassin, Eaucea répond qu'une telle transposition manquerait forcément de précision et sera par ailleurs difficile à mettre en place.

Une autre question concernant le lien entre débit biologique et débit minimum biologique a été formulée. La réponse d'Eaucea est que le débit biologique est en fait une fourchette de débits et que le débit minimum biologique se comprend au regard des pertes d'habitats relatives à ce débit et fait référence à la gestion d'ouvrage hydraulique sur le cours d'eau.

L'attention d'Eaucea a d'ailleurs été portée sur le fait d'être rigoureux avec cette terminologie au risque de perdre en clarté.

Ces éléments de précision, les limites éventuelles des débits biologiques par rapport à des débits de référence ou par rapport à des critères de gestion feront l'objet d'un paragraphe dans le rapport général de méthodologie.

Par ailleurs, la terminologie et notamment l'utilisation du mot « étiage » a été débattu dans le cadre de la présentation du secteur Seudre. Pour le secteur Charente, il est demandé à posteriori d'avoir cette même approche de terminologie.

En effet, dans les rapports, les différentes périodes sont décrites comme suit : hautes eaux, intermédiaire et étiage. Le terme étiage pouvant porter à confusions. La proposition des maîtres d'ouvrage est de préférer : Débits hivernaux, basses eaux (plutôt qu'étiage), reprise (aux environs de novembre/décembre voire janvier/février) puis Débits printaniers. Cependant, Eaucea insiste sur le fait que le terme « étiage » se justifie car l'étude porte sur les périodes de basses eaux soit l'étiage.

L'EPTB Charente demande que cette terminologie soit également appliquée à ses secteurs d'étude (Charente et Boutonne) et soit intégrée aux graphiques et à la rédaction du document général de la méthodologie qui va être actualisé par EAUCEA au cours de l'étude. Le découpage est à préciser selon les particularités des cours d'eau étudiés. Le recoupement avec la notion d'étiage est alors à réaliser pour chaque bassin, in fine.

Concernant la possibilité de proposer un débit biologique mensuel sur les stations, Eaucea réfléchira à la faisabilité et au sens scientifique d'une telle proposition, au cas par cas.

➤ Calendrier prévisionnel

- Été 2021 : Campagne de mesures de terrains ; Septembre 2021 : Installation de la sonde sur le secteur du Trèfle ;
- 4^e trimestre 2021 : Présentation des premiers résultats et valeurs de débits biologiques (DB) en comité technique (COTECH) ;
- 1^{er} trimestre 2022 : Présentation des premiers résultats de débits biologiques en comité territorial (COMTER) et en commission locale de l'eau (CLE) ;
- Fin 2023 : Synthèse des valeurs Seugne aval avec les valeurs obtenues sur le Trèfle.

➤ Conclusions du COTECH

Le COTECH valide les axes de la méthodologie pour le secteur Seugne / Trèfle et l'installation d'une sonde piézométrique. Il valide également les précisions apportées sur les stations d'études proposées pour la suite de l'étude et sur les éléments méthodologiques sur les secteurs Antenne, Aume – Couture et Seugne aval.

D'éventuelles remarques supplémentaires peuvent encore être réalisées auprès du bureau d'étude EAUCEA jusqu'au 15 octobre 2021 pour être intégrées aux rapports. Il est rappelé que

les éléments exposés ici pourront faire l'objet d'ajustement en fonction des visites de sites et des relevés de terrain.